TABLE.

But de l'ouvrage. 177

Ve Session. — De l'Écriture et de la tradition. 179

§ Ier. De l'approbation des livres saints et des traditions. *ib.*

§ II. De l'édition et de l'usage des livres saints. 187

§ III. De quelques notions utiles au lecteur sur les livres canoniques de l'Écriture. 193

§ IV. Objections des adversaires des livres canoniques. 195

§ V. Si les divines Écritures furent également inspirées de Dieu tant pour les choses qui y sont contenues que pour les paroles. 200

Réponses aux principales objections. 201

§ VI. Du sens des saintes Écritures. 203

§ VII. Des diverses versions de l'Écriture. 205

§ VIII. Où l'on expose en terminant les doctrines les plus utiles à connaître sur la tradition. 208

Règles par lesquelles on reconnaît qu'une tradition est humaine et non divine. 214

§ IX. Règles pour reconnaître si une tradition est divine et non humaine. 216

Ve Session. — Du péché originel. 219

VIe Session. — De la justification. — Préambule. 242

Traité supplémentaire. — Du mode d'opération de la grâce. 283

§ Ier. Du système des thomistes. *ib.*

Exposition des difficultés opposées au système des thomistes. 285

§ II. Du système de Molina. 288

Difficulté opposée au système de Molina. 290

§ III. Exposition du système des congruistes. 294

Difficulté qui contredit le système des congruistes. 295

§ IV. Du système de Thomassin. *ib.*

Difficulté qui s'oppose au système de Thomassin. 296
§ V. Du système des augustiniens : de la délectation absolument victorieuse. *ib.*
Difficulté opposée au système des augustiniens. 297
§ VI. Du système du P. Berti et de ses adhérens : de la délectation victorieuse relativement, c'est-à-dire par la supériorité du degré. 298
Difficulté qui se rencontre au système du P. Berti. 299
§ VII. Où nous établissons notre doctrine que, pour accomplir les préceptes, la grâce efficace *ab intrinseco* est nécessaire ; mais que cette grâce s'obtient par la grâce suffisante de la prière. 306
VII^e^ Session. — Décret sur les sacremens. 323
Des sacremens en général. *ib.*
Du baptême. 337
De la confirmation ou saint-chrême. 349
XIII^e^ Session. — Du sacrement de l'eucharistie. 361
XIV^e^ Session. — Du sacrement de pénitence. 390
Chap. II. — De la différence entre la pénitence et le baptême. 397
Chap. III. — Des parties de la pénitence. 398
Chap. IV. — De la confession. 424
Chap. VI. — Du ministre et de l'absolution. 440
Chap. VII. — De la juridiction et des cas réservés. 443
Chap. VIII. — De la satisfaction. 445
Chap. IX. — Des œuvres de satisfaction. 448
XIV^e^ Session. — Du sacrement de l'extrême-onction. 457
Chap. I^er^. — De l'institution du sacrement de l'extrême-onction. 457
Chap. II. — De l'effet de ce sacrement. 463
Chap. III. — Du ministre de l'extrême-onction, et du temps dans lequel elle doit être administrée. 466
XXI^e^ Session. — De la communion sous l'une et l'autre espèce, et de la communion des enfans. 476
XXII^e^ Session. — Du sacrifice de la messe. 496
De l'efficacité du sacrifice de la messe. 507
XXIII^e^ Session. — Du sacrement de l'ordre. 534

Chap. Ier. — De l'institution du sacerdoce de la loi nouvelle. 538
Chap. II. — Des sept ordres. 540
Chap III. — Où il est enseigné que l'ordre est un véritable sacrement. 542
Chap. IV. — De la hiérarchie ecclésiastique et de l'ordination. 547
§ Ier. Du célibat pratiqué dans l'Église par les clercs qui ont reçu les ordres majeurs. 558
§ II. Du vœu de continence. 568
§ III. Notions sur les anciennes coutumes touchant le sacrement de l'ordre. 570
XXIVe Session. — Du sacrement de mariage. 574
XXVe Session. — Décret touchant le purgatoire. 612
Des prières offertes par les fidèles pour les ames du purgatoire. 628
De invocatione, veneratione, et reliquiis sanctorum, et sacris imaginibus. 631
§ Ier. Du culte dû aux saints. 634
§ II. De l'invocation des saints. 639
§ III. De la vénération due aux reliques des saints. 652
§ IV. De la vénération des saintes images. 656
Des indulgences. 666
Traité supplémentaire (16e et dernier). — De l'obéissance due aux décisions du concile, qui sont celles par conséquent de l'Eglise catholique romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut. 680
Actions de grâces à Dieu pour nous avoir fait le don de la sainte foi, et prière pour qu'il augmente cette grâce en nous. 707